

Un soutien conjoint pour la mise en œuvre du plan national de développement 2016-2020

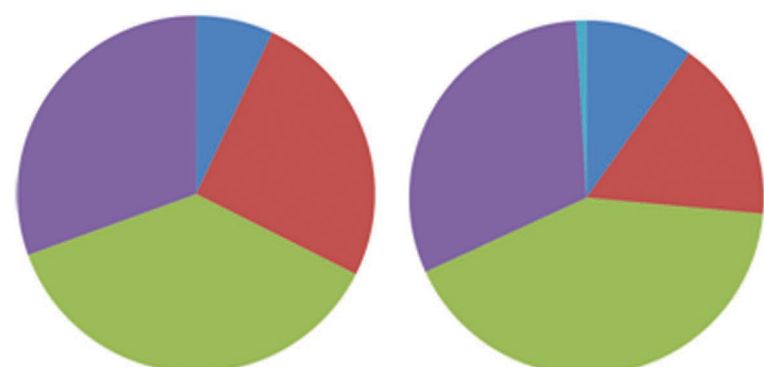
L'Union européenne (UE), la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, conscients de l'importance de travailler ensemble, de manière coordonnée et stratégique, pour rendre l'action et l'aide au développement plus efficace sur le terrain, se sont engagés dans l'exercice d'une programmation conjointe au niveau du pays pour soutenir résolument la Côte d'Ivoire dans la concrétisation de son Plan national de développement (PND) 2016-2020 avec une enveloppe financière totale de près de 3 milliards d'euros.

L'objectif stratégique de cet exercice coordonné est d'accompagner le Gouvernement de la Côte d'Ivoire dans ses efforts visant l'émergence du pays. Cet engagement politique, économique et de développement doit contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations ivoiriennes et à la promotion des priorités du Consensus européen pour le développement.

La réponse conjointe européenne s'aligne sur les objectifs du PND 2016-2020. L'UE et ses États

membres appuient résolument en priorité l'évolution structurelle de l'économie, en soutenant massivement le secteur de l'énergie, en appuyant le renforcement de l'agriculture et le développement rural et en soutenant l'expansion du secteur privé et l'amélioration de l'environnement des affaires. Ils contribuent aussi largement au développement des infrastructures et à la préservation de l'environnement, avec une action considérable en faveur des transports, mais aussi un soutien aux infrastructures d'eau et d'assainissement. De plus, les partenaires européens s'engagent nettement envers le renforcement des secteurs sociaux, par des actions essentielles en faveur de l'éducation, la formation et l'emploi ainsi que de la santé.

Pour chacun des appuis de l'UE et de ses États membres aux axes prioritaires du PND, un accent particulier est mis sur les nombreuses actions coordonnées ou conjointes menées ces dernières années et projetées pour l'avenir, signes des efforts de coopération sur le terrain, au niveau des stratégies, des positions, des projets et de la coordination.



UE et États membres

PND

- Axe 1: Renforcement de la qualité des institutions et de la gouvernance
- Axe 2: Accélération du développement du capital humain et du bien-être social
- Axe 3: Accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation
- Axe 4: Développement des infrastructures harmonieusement réparties sur le territoire national et préservation de l'environnement
- Axe 5: Renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale



Cote d'Ivoire-EU Joint Programming 2017-2020

Working Document
17 March 2017



Conclusion

La programmation conjointe est une première étape vers l'amélioration de la coopération au développement, qui consiste essentiellement à s'entendre sur une stratégie partagée, la « formation de l'équipe sur le terrain » et l'allocation des ressources. À l'avenir, les membres de l'équipe européenne travailleront ensemble pour améliorer leur efficacité dans chacun des secteurs stratégiques choisis pour la programmation conjointe. Avoir une stratégie partagée et s'accorder sur la même direction, le calendrier et les règles ne sont toutefois qu'un point de départ. À l'avenir, lorsque les projets seront conçus ou les activités planifiées, on peut s'attendre à un travail de plus en plus conjoint entre les partenaires européens du développement, en collaboration avec le gouvernement, qui encouragera d'autres partenaires au développement à s'associer au groupe.

L'Union Européenne et ses Etats-Membres, 'un' partenaire stratégique pour la Côte d'Ivoire



L'Union européenne dans son ensemble maintient un partenariat solide avec le Gouvernement ivoirien, qui se veut structurel et permanent, indépendamment des changements et aléas politiques. L'Union européenne et ses États membres présents dans le pays travaillent en étroite collabora-

d'Ivoire son rôle de pôle régional de stabilité et de croissance. A cette fin, les partenaires européens utilisent l'ensemble des instruments dont ils disposent (dialogue politique, intervention de consolidation de la paix et la stabilité, interventions de développement, prêts, coopération commerciale, coopération culturelle et dialogue sur les questions migratoires et climatiques) pour soutenir le gouvernement dans ses efforts de réconciliation nationale, de renforcement de l'état de droit et de la bonne gouvernance, ainsi que de relance socio-économique.

Les relations entre la Côte d'Ivoire et l'Union européenne et ses États membres, sont régies principalement par le Traité de Lisbonne et l'Accord de partenariat ACP-UE. Elles sont soutenues par un dialogue politique régulier, tel que prévu par l'article 8 de l'Accord de Partenariat ACP-UE de Cotonou. Ce dialogue vient renforcer la coopération européenne au développement dans l'optique d'une utilisation efficiente des ressources financières et des appuis techniques.



Qu'est-ce la programmation conjointe?

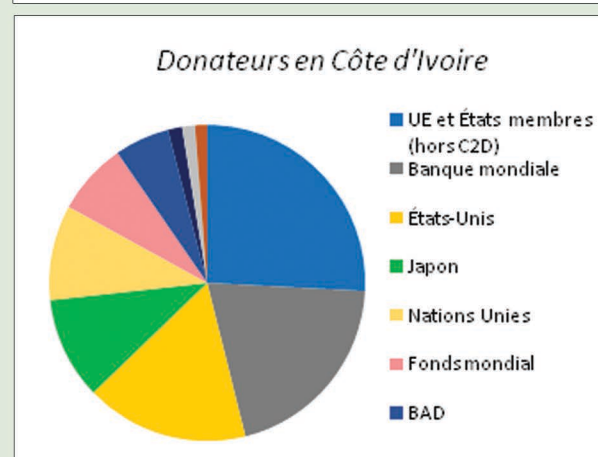
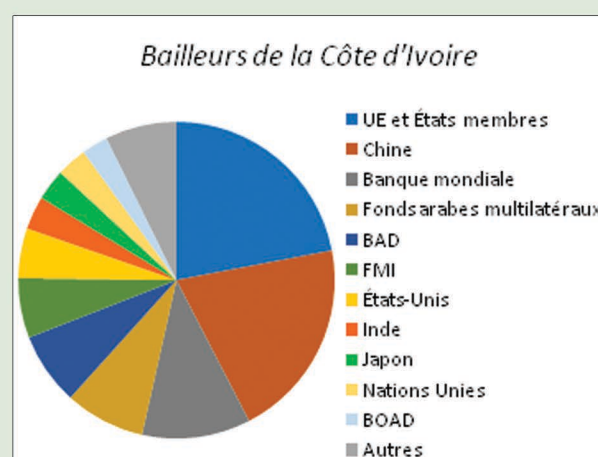
Tout Ivoirien sait que l'équipe nationale de football "Les Éléphants" n'aurait pas pu aller aussi loin durant la Coupe d'Afrique des Nations 2015 si elle s'était appuyée que sur sa vedette Didier Drogba. La clé de la victoire est de bien jouer en équipe et tout footballeur doit, avant tout, être animé d'un solide esprit d'équipe. Chaque joueur dispose de certains atouts ainsi que de faiblesses individuelles.

Cependant, indépendamment de leurs différences, ils jouent mieux quand ils le font de manière conjointe et coordonnée. Cela signifie s'accorder, au sein de l'équipe, sur la meilleure stratégie pour gagner le jeu, en tirant parti des atouts de chaque membre.

La programmation conjointe de l'UE suit les mêmes principes, sauf que les acteurs sont des partenaires au développement et l'enjeu est de taille : Il s'agit d'un « match » primé par l'éradication de la pauvreté, un environnement stable, la facilité d'accès aux services sociaux de base et de meilleures conditions de vie pour tous. En Côte d'Ivoire, « L'équipe Programmation Conjointe » regroupe huit partenaires européens: l'UE, la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

Pourquoi une stratégie européenne conjointe est-elle importante pour la Côte d'Ivoire?

La Côte d'Ivoire est toujours tributaire de l'aide internationale au développement. Selon les statistiques du Ministère de l'Économie et des Finances Ivoirien en 2017, l'UE et ses États membres, qui totalisent 22% des financements des partenaires techniques et financiers en Côte d'Ivoire, sont les premiers bailleurs du pays, devant la Chine (20,4%) et la Banque mondiale (11,1%). En termes de dons, l'importance des interventions de l'UE et ses États membres apparaît encore davantage, puisqu'ils représentent plus du quart des dons à la Côte d'Ivoire (25,2%), devant la Banque mondiale (19,8%), les États-Unis (16,3%), le Japon (10,2%) ou le système des Nations Unies (9,5%).



Pourquoi une programmation conjointe à ce moment précis de l'histoire?

Le gouvernement Ivoirien soutient depuis longtemps les efforts visant à améliorer l'efficacité de la coopération au développement. La coopération au développement est plus efficace lorsque les partenaires de développement coordonnent, communiquent, s'entendent sur une vision et une stratégie partagées et respectent les mêmes règles.

Le gouvernement a récemment finalisé et lancé son nouveau Plan national de développement 2016 à 2020. Le plan est le nouveau référentiel stratégique pour le développement du pays, à la fois pour le gouvernement mais aussi pour les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) qui le soutiennent.

Dans le cadre de la stratégie nationale de développement, l'Union européenne et ses États membres ont identifié les opportunités et les défis majeurs. La Côte d'Ivoire, dotée d'un secteur privé dynamique et d'une

classe moyenne émergente (estimée à 13% de la population), a un vrai potentiel de croissance basé sur une activité économique réelle et diversifiée.

Elle est toutefois aujourd'hui confrontée à des défis majeurs, ayant un impact sur sa trajectoire de développement durable, notamment la persistance de la baisse des prix mondiaux du cacao, l'augmentation du prix du pétrole et les revendications sociales, le tout dans un contexte régional ouest-africain d'une grande volatilité.

Le Gouvernement a choisi de se consacrer aujourd'hui principalement aux défis d'une transformation structurelle de l'économie, une croissance partagée et riche en emplois, la diminution des inégalités, l'établissement durable d'un climat des affaires favorable et attrayant pour davantage d'investissements, ainsi que de la construction d'un environnement sécuritaire consolidé et d'une société réconciliée. Ces chantiers, qui progressent à degrés variables, méritent d'être accompagnés.